

Un Dieu législateur

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine: He 12.21; Rm 7.8-13; Jb 24.14, 15; Ex 164-30; He 8.10; 10.16; Rm 13.8-10.

Verset à mémoriser: « *Car l'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre législateur, l'Éternel est notre roi: c'est lui qui nous sauve.* » (Es 33.22)

Pensée centrale: La loi de Dieu est un aspect inséparable de l'ensemble des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle est également l'expression de son amour; c'est pourquoi, lorsque nous aimons, nous révélons la plénitude et la beauté de la loi divine.

Les adventistes du septième jour que nous sommes entendent souvent dire que la loi est la transcription du caractère divin. (Dans ce cas, parce que Dieu ne change pas, la loi - qui révèle son caractère - ne change pas non plus.) Mais que signifie le fait que la loi soit l'expression du caractère divin?

Imaginez que vous viviez dans un pays où règne un roi dont la parole fait loi. (« L'Etat, c'est moi », *selon* la phrase célèbre d'un roi français.) Supposez maintenant que ce roi édicte des lois répressives, mauvaises, haïssables, injustes, discriminatoires, etc. Ces lois ne seraient-elles pas une bonne représentation de la personne du roi, ne révéleraient-elles pas son caractère?

Pensez à certains des pires despotes de l'histoire. En quoi les lois émises par eux révélaient-elles le personnage qu'ils étaient?

En ce sens, la loi reflète le caractère du législateur. Ainsi, que nous apprend celle de Dieu sur sa personne? Si l'on comprend que la loi divine est comme une haie protectrice, créée pour notre bien, nous comprendrons mieux qui est Dieu.

Cette semaine, nous examinerons la loi et le Législateur.

* *Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 11 février.*

DIMANCHE 5 février

La loi au Sinaï

Lisez Ex 19.18, 19; 20.18; Dt 5.22; He 12.21, textes qui décrivent comment Dieu a donné sa loi au mont Sinaï. Pourquoi était-ce si terrifiant?

*« Le peuple d'Israël était submergé de terreur. La puissance effrayante des sentences divines étaient plus que leur cœur ne pouvait supporter. Car, tandis que le grand code de justice divine leur était présenté, ils prenaient conscience comme jamais auparavant du caractère offensant du péché et de leur propre culpabilité aux yeux du Dieu saint. Ils reculèrent loin de la montagne, remplis d'une terreur respectueuse. » - Ellen WHITE, *Patriarchs and Prophets*, p. 309, 310.*

Cette citation d'Ellen White a quelque chose de très puissant. Tandis que la loi lui était présentée, le peuple prenait conscience « comme jamais auparavant » de l'horreur du péché et de sa propre culpabilité aux yeux de Dieu.

C'est pourquoi, dès le début de la relation d'alliance entre Dieu et Israël, il est possible de voir dans la loi une révélation de l'Évangile. Elle n'a jamais été destinée à être un moyen de salut, même au Sinaï. C'est juste après avoir pris connaissance de cette loi qu'Israël reçut les instructions nécessaires à la construction du sanctuaire, afin que lui soit montré le plan du salut. La loi devait donc conduire les hommes vers la croix et leur dévoiler combien une expiation et une rédemption étaient nécessaires. Il n'est donc pas surprenant de constater que les Israélites tremblaient devant les ordonnances divines, car elles leur montraient leur état de pécheurs déchus.

Lisez Rm 7.8-13. Comment ces versets présentent-ils cette vérité cruciale? Que dit Paul au sujet de la loi? Voir aussi Ps 119.6.

D'une certaine manière, Paul dit ici la même chose qu'Ellen White quand elle raconte ce qui s'est passé au Sinaï. Le problème n'est pas lié à la loi de Dieu, mais aux pécheurs qui l'ont violée, comme nous l'avons tous fait. Paul montre à quel point la loi est indissociable de l'Évangile et que c'est elle qui nous révèle notre état d'hommes pécheurs et déchus.

Lisez Ex 20.1-17. Tremblez-vous devant la loi? Vous convainc-t-elle de péché ? Quelles émotions ressentez-vous lorsque vous lisez la loi et que vous la mettiez en parallèle avec votre vie ?

LUNDI 6 février

La loi avant le Sinaï

Comme tous les adventistes du septième jour le savent, dès qu'on parle des dix commandements, on entend toujours le même refrain selon lequel ces ordonnances auraient été données pour la première fois aux Juifs au mont Sinaï; c'est pourquoi elles ne seraient qu'une institution juive appartenant à l'Ancien Testament et ne seraient plus applicables de nos jours.

Bien sûr, cette théologie soulève de nombreux problèmes, et le plus grand de tous est le suivant: si c'était vrai, comment le péché aurait-il pu exister avant le Sinaï, étant donné que « le péché, c'est la violation de la loi » (1 Jn 3.4, *Segond révisée à la Colombe*)? En vérité) le livre de la Genèse donne un incroyable témoignage de l'existence de la loi de Dieu bien avant le Sinaï.

Les textes de Gn 1 et 2 décrivent la création parfaite de Dieu, celui de Gn 3 la chute d'Adam et Ève, et dans Gn 4 apparaît le premier meurtre. Comment Caïn aurait-il pris conscience de sa culpabilité du meurtre de son frère s'il n'existait pas de loi définissant le meurtre comme un péché?

Bien avant le Sinaï, Dieu a spécifiquement dénoncé le meurtre dans l'alliance qu'il a instaurée avec Noé après le déluge (Gn 9.6).

Dans le livre de Job, qui est le plus ancien de la Bible, Dieu loue à deux reprises la justice de Job. Que dit-il au sujet de son caractère? (Jb 1.8; 2.3). Il est clair que la notion de bien et de mal est ici bien présente. Job a vécu longtemps avant l'exode et il ne faisait même pas partie de l'alliance.

Lisez Jb 24.14, 15. En quoi ces versets nous aident-ils à comprendre ce qu'impliquait la notion de bien et de mal?

Quand Abraham a menti à Abimélek au sujet de Sara, Dieu l'a réprimandé pour son mensonge. Et même si Abimélek était roi de Guézar et n'était pas d'origine israélite, Dieu a exigé de lui le même idéal de pureté conjugale que celui du décalogue, lui demandant de renvoyer Sara à Abraham. *Voir Gn 20.9.*

Quel témoignage précis Dieu a-t-il donné à Isaac à propos d'Abraham, son père? Gn 26:4,5.

Il est intéressant de noter, concernant Gn 26:5, que le texte hébreu utilise quatre mots différents, *short*, *mazot*, *hulot* et *tort* (de *Torah*, « la loi ») pour décrire ce à quoi Abraham obéissait. Les dix commandements en faisaient certainement partie.

Quand Jacob, sur la demande de Dieu, est retourné à Bethel pour construire un autel, il a estimé que sa propre maison avait besoin d'un réveil. Qu'a-t-il ordonné? *Voir Gn 35.2, 3.*

Il est certain que l'idée selon laquelle la loi n'existait pas avant le Sinaï n'a pas de sens étant donné tout ce que la Bible enseigne sur la vie avant cet événement.

MARDI 7 février

Le sabbat avant le Sinaï

La Bible ne nous révèle pas de quelle manière Dieu a communiqué à l'humanité les principes éternels de sa loi avant le mont Sinaï, mais il est évident que ce n'était pas la première fois que le monde avait connaissance de ses préceptes. De nombreuses personnes, contraints de se rallier à ce point de vue, affirment que seul le commandement du sabbat a été donné pour la première fois au Sinaï, qu'il est donc exclusivement juif et ne peut s'appliquer aux chrétiens d'aujourd'hui. Dans quelle mesure cette notion est-elle valable?

Lisons Gn 2.1-3. Que nous enseigne ce passage sur le sabbat avant le Sinaï?

Lisons ensuite Ex 5.1-5. Dans ces versets, la Bible décrit Moïse et Aaron aux prises avec Pharaon afin qu'il laisse partir Israël. Le verset 5 est particulièrement instructif.

Examinons Ex 5.5. En quoi ce texte mentionne-t-il le sabbat?

La réponse du pharaon: « *Et vous voudriez leur faire interrompre leurs corvées!* » (*La Bible du Semeur*), est suffisamment explicite. Le texte original est encore plus précis. S'il existe plusieurs termes pour *repos*, le verbe utilisé par Pharaon est construit à partir du mot « sabbat ». Le pharaon a adressé ces mots saisissants à Moïse et à Aaron: « *Vous voudriez qu'ils fassent sabbat de leurs corvées!* » - allusion au repos du sabbat avant le Sinaï.

Mais c'est dans Ex 16 que l'on trouve une preuve concrète de l'existence du sabbat avant le Sinaï, quand Dieu a miraculeusement procuré la manne à Israël dans le désert. Ce miracle, qui a duré quarante ans, a commencé avant que les enfants d'Israël aient atteint le mont Sinaï.

Lisons Ex 16:4-30, en portant particulièrement notre attention sur les versets 23-30. N'attestent-ils pas l'existence du sabbat du septième jour avant l'expérience au mont Sinaï?

Remarquons les paroles du Seigneur à Moïse au verset 28: « Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois? » ce qui indique clairement que les lois et les ordonnances de Dieu existaient avant qu'elles soient révélées au Sinaï et que parmi elles, il y avait le sabbat du septième jour. Ainsi, même s'il s'est produit un événement phénoménal au mont Sinaï lorsque la loi a été donnée, les ordonnances, en elles-mêmes, n'étaient pas nouvelles.

Avez-vous un témoignage personnel concernant le sabbat ? Que représente ce jour pour vous ? L'aimez-vous, le redoutez-vous ou êtes-vous dans l'ambivalence à son égard ? Comment vivre une expérience plus profonde et plus riche avec le Seigneur à travers ce don qu'est le sabbat ?

MERCREDI 8 février

La loi et les prophètes

L'existence de la loi durant la période qui a suivi le Sinaï n'est guère controversée. Les écrits de l'Ancien Testament la mentionnent fréquemment. Et si, très souvent, ces références évoquent Israël transgressant les commandements ainsi que les châtements qui ont suivi, d'autres textes révèlent le grand amour et la révérence de beaucoup d'Israélites envers une loi qui ne comprenait pas seulement les dix commandements, mais toutes les règles et préceptes que le Seigneur avait donnés à son peuple.

Comment les textes suivants font-ils l'éloge de la loi? Quelles attitudes révèlent-ils?

Es 48.17;18

Ps 119.69-72

Ps 119.97-103

Jr 31.33

Contrairement aux croyances populaires, si en principe Israël aimait la loi, ceux qui comprenaient son fonctionnement ne l'ont jamais considérée comme un moyen de salut. La religion hébraïque a toujours été une religion de la grâce, même si les Israélites passaient d'un extrême à l'autre: soit en piétinant la loi ouvertement et de façon éhontée, comme durant la période du premier temple, soit en manifestant un légalisme pur et dur, comme on le voit clairement à l'époque de Jésus.

Cependant, pourquoi un tel amour de la loi? Là encore, si l'on pense que le mot *loi* renfermait non seulement les dix commandements, mais aussi l'ensemble des enseignements de l'Ancien Testament, notamment les cinq premiers livres de Moïse, on comprend que ce que les Israélites appréciaient, c'était le message de la grâce et de la rédemption. Ils aimaient la « vérité » telle qu'elle leur avait été révélée et telle qu'ils la comprenaient. Ce n'était pas, en soi, un amour pour les préceptes, mais pour un ensemble de directives et de concepts qui, lorsqu'ils étaient observés, permettaient de recevoir de nombreuses bénédictions et promesses. En effet, c'était pour leur bonheur et leur bien-être que Dieu leur avait donné tous ces préceptes.

Est-ce différent aujourd'hui?

Réfléchissons à tout ce que le Seigneur nous a donné en tant que peuple. Comment vivre pleinement dans la lumière bénie de ses commandements ?

JEUDI 9 février

La loi dans la nouvelle alliance

Dès le début, les principes des dix commandements ont été donnés à l'humanité par amour. La loi a toujours été destinée à être une bénédiction. Obéir à ses exigences protège fortement des ravages du péché; désobéir nous conduit à affronter les inévitables conséquences de la transgression. Il n'est pas nécessaire de faire de la rhéologie pour savoir personnellement combien le péché et ses conséquences sont douloureux.

Si certains passages du Nouveau Testament - notamment les écrits de Paul - parlent de ceux qui n'ont pas saisi le but de la loi, les commandements divins y sont présentés d'une manière positive et édifiante.

Examinons He 8.10; 10. 16 dans leur contexte. Comment la loi de Dieu est-elle présentée dans ces textes? A-t-elle gardé sa pertinence ou est-elle rendue caduque par la grâce?

Souvent les gens cherchent à opposer la loi à l'amour ou à la grâce de Dieu - l'idée est que si on aime vraiment, la loi de Dieu n'a plus de raison d'être. On pourrait dire que l'amour transcende la loi; en effet celui qui aime véritablement Dieu et son prochain manifeste les principes les plus élevés de la loi. Mais ce n'est pas une excuse pour renier la loi. Au contraire, l'amour accomplit la loi; il est la loi dans son expression la plus pure.

Pour nous aider à comprendre, prenons les différents éléments d'une voiture. Ils n'ont de raison d'être que s'ils permettent au véhicule de se déplacer d'un lieu à l'autre. Telle est leur finalité. Sans chacun d'eux, la voiture ne pourrait pas fonctionner. C'est la même chose pour la loi: elle n'est pas une fin en soi, mais le moyen de parvenir à un but, c'est-à-dire de manifester profondément son amour envers Dieu et envers les autres.

Recherchons les textes suivants. Nous permettent-ils d'analyser le lien entre l'amour et la loi ?

Rm 13.9-10 ; Ga 5.14 ; Jc 2.8 ; 1 Jn 5.2, 3.

Méditez sur le lien entre la loi et l'amour de Dieu. Qu'entraîne l'observation de la loi sans l'amour ? Peut-on aimer sans observer la loi ? Rédigez vos réflexions par écrit et apportez-les sabbat prochain.

VENDREDI 10 février

Pour aller plus loin: « Les saints commandements énoncés par le Christ sur le mont Sinaï étaient révélateurs du caractère divin et faisaient savoir au monde que la juridiction sur l'ensemble de l'héritage humain lui revenait. Cette loi témoignant du plus grand amour que l'on puisse offrir à l'être humain était la voix même de Dieu qui, du ciel, s'adressait à l'âme en une promesse. "Fais cela et tu ne subiras pas la domination et le pouvoir de Satan." Il n'y a dans cette loi rien de négatif, même si cela nous semble parfois ainsi. C'est: FAIS, et tu vivras [...] Le Seigneur a donné ses saints commandements pour qu'ils jouent le rôle d'un mur de protection autour des êtres qu'il a créés. » - Ellen WHITE, *Sons and Daughters of God*, p. 53.

« Il est vrai que nous ne possédons pas en nous-mêmes le pouvoir de nous soustraire à la domination de Satan; mais quand nous désirons être affranchis du péché et que notre détresse nous arrache un cri en vue d'obtenir une puissance venant du dehors et d'en haut, les facultés de l'âme sont pénétrées par l'énergie du Saint-Esprit qui permet d'obéir aux décisions de la volonté en accord avec la volonté divine.

L'affranchissement de l'homme n'est possible qu'à une condition: devenir un avec le Christ. "La vérité vous rendra libres", or le Christ est la vérité [...] Se soumettre à Dieu c'est se retrouver soi-même, avec la vraie gloire et la dignité humaine. La loi divine à laquelle nous sommes assujettis c'est "la loi de la liberté" (Jc 2.12). » - *Idem, Jésus-Christ*, « La lumière de la vie », p. 463.

À méditer

- **Discutez de vos réponses aux questions de jeudi sur la loi et l'amour. Qu'est-ce que l'observation de la loi sans l'amour ? Comment se manifeste-t-elle généralement ? Qu'est-ce que l'amour sans observation de la loi ? Quelle sorte d'amour est-ce la, si c'est encore l'amour ? Pourquoi la loi et l'amour doivent-ils être associés ? En quoi la loi révèle-t-elle le caractère du Législateur ? Comment la loi de Dieu nous révèle-t-elle ce qu'il est ?**
- **Que veut dire Ellen White lorsqu'elle écrit que la loi est une loi de liberté ? Pourquoi l'observation de la loi est-elle l'équivalent de la liberté ?**
- **Citez des exemples dans le monde et autour de vous, de ce qui se passe quand les gens violent la loi de Dieu. Ces exemples ne sont-ils pas un puissant témoignage de la valeur et de la pertinence toujours actuelle de cette loi ? Expliquez.**

Résumé: La loi de Dieu est l'expression de son amour; quand nous aimons du même amour que celui dont Dieu nous aime, nous révélons la loi dans toute sa beauté et sa puissance.